



Aix en Provence


VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX-EN-
PROVENCE N°2013.670**

Séance publique du

18 novembre 2013

Présidence de Madame Maryse JOISSAINS MASINI,
Maire d'Aix-en-Provence
Président de la Communauté du Pays d'Aix

Accusé de réception en préfecture
A013-211300017-20131118-35821- DE-1-1_0
Date de signature : 21/11/13
Date de réception : jeudi 21 novembre 2013
 <p>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LEGALITÉ ✓</p>

**OBJET : ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE - MISE EN OEUVRE PROJETS 'MATH EN JEUX'
ATTRIBUTION DE SUBVENTION**

Le 18/11/13 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le 12/11/2013, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

Mme Agnès AMIACH ELBEZ, Mme Charlotte BENON, Mme Christine BERNARD, M. Gérard BRAMOULLÉ, Mme Danièle BRUNET, M. Maurice CHAZEAU, M. Eric CHEVALIER, Mme Chantal DAVENNE, M. François-Xavier DE PERETTI, M. Yannick DECARA, M. Gerard DELOCHE, Mme Brigitte DEVESA, Mme Sylvaine DI CARO, M. Laurent DILLINGER, Mme Michelle EINAUDI, M. Robert FOUQUET, M. Alexandre GALLESE, M. Jacques GARCON, M. Gérard GERACI, M. Jean-Christophe GROSSI, M. Hervé GUERRERA, M. François HAMY, Mme Sophie JOISSAINS, Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Patricia LARNAUDIE, M. Henri MATAS, Mme Reine MERGER, M. Stéphane PAOLI, M. Christian PEREZ, M. Jean-Marc PERRIN, Mme Liliane PIERRON, Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Catherine SILVESTRE, M. Jules SUSINI, M. Francis TAULAN, Mme Françoise TERME, M. Victor TONIN, Mme Marie José VALETA

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Mme Odile BONTHOUX à Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Martine FENESTRAZ à M. Gerard DELOCHE, M. André GUINDE à Mme Michelle EINAUDI, Mme Arlette OLLIVIER à M. Gérard BRAMOULLÉ

Excusés sans pouvoir :

M. Jacques AGOPIAN, M. Lucien AMBROGIANI, Madame Odile BARBAT-BLANC, Mme Dahbia BENNOUR, M. Helliot BRAMI, M. Jean CHORRO, Mme Michèle JONES, M. Christian LOUIT, M. Alexandre MEDVEDOWSKY, Mme Amaria MOHAMMEDI, Mme Catherine RIVET-JOLIN, Mme Fleur SKRIVAN

Secrétaire : Yannick DECARA

Mme Sophie JOISSAINS donne lecture du rapport ci-joint.

**Aix en Provence**

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

D.G.A.S Education - Culture
- Politique de la Ville
Direction de la Politique de la Ville

RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 18/11/13

HI/8912

RAPPORTEUR : Mme Sophie JOISSAINS

-

Nomenclature : 8.5 Politique de la ville-habitat-logement

Politique Publique : 11-RENFORCEMENT DE LA PROXIMITE ET POLITIQUE DE LA VILLE

OBJET : ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE - MISE EN OEUVRE PROJETS 'MATH EN JEUX'
ATTRIBUTION DE SUBVENTION - Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

Eu égard à l'insuffisance d'actions dans le domaine des mathématiques, il a été validé au Conseil Municipal du 18 mars dernier, par délibération n°2013-131, un projet innovant intitulé « Math en Jeux », initié en 2012 avec toutes les structures socio-éducatives de la ville d'Aix-en-Provence. L'objectif était de renforcer par l'intermédiaire du jeu l'acquisition des savoirs de base (*lecture et calcul*).

Au vu du bilan qualitatif de ce projet « Math en jeux 1 » qui a fédéré l'ensemble des structures socio-éducatives d'Aix-en-Provence, la Ville a souhaité poursuivre son partenariat avec l'association « Math Pour Tous » constituée d'universitaires et de chercheurs en mathématique et en science avec l'attribution d'une subvention de 6 000€ pour la période 2013-2014.

Le projet pédagogique « Math en jeux 2 » vise, dans un premier temps, à poursuivre l'initiation à la démarche réflexive (*observer, formuler, rechercher, analyser, expliciter*) au travers de jeux réflexifs (*YOTE et ALQUERQUE*) puis, dans un second temps, à mettre en œuvre la démarche réflexive au service des disciplines scolaires proprement dites.

Il s'agit de permettre aux enfants de mobiliser de nouvelles compétences méthodologiques sur des sujets préalablement identifiés comme critiques par les acteurs de l'accompagnement scolaire. Il propose des activités permettant la construction de connaissances, de capacités et d'attitudes porteuses de manière ludique.

- « Math en jeux 2 » se décline en sept actions durant l'année scolaire 2013-2014.
- Dernier trimestre 2013, les structures aixoises inscrivent les élèves dans une approche « *Objet* » d'une démarche réflexive ;
 - du 09 et 10 janvier 2014, participation active des apprenants et encadrants au « Forum des Mathématiques » ;
 - de février à mai 2014, une fois l'approche du côté *Objet* maîtrisée, les apprenants vont être invités à mettre en œuvre leurs méthodes nouvelles sur des sujets disciplinaires (*majoritairement en Français et en Mathématiques*) ;
 - de mars à mai 2014, parallèlement, les apprenants bénéficieront de 2 ateliers de mathématiques et de sciences proposés par des étudiants de la Faculté des Sciences de Luminy et de St-Charles, suivant l'enseignement « *MATh.en.Jeans* », « *Initiation à l'animation scientifique* »
 - Courant juin 2014, une rencontre entre les élèves de toutes les structures volontaires avec un tournoi de jeux réflexifs.

Cette proposition a été validée le 14 octobre 2013.

En conséquence, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **ATTRIBUER** une subvention de de Six mille euros (6 000 €) à l'association «Math Pour Tous» ;
- **DIRE** que la dépense globale sera imputée sur la ligne budgétaire n°9220 6574 1324 qui présente les disponibilités suffisantes.

2013.670 - ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE - MISE EN OEUVRE PROJETS 'MATH EN JEUX' ATTRIBUTION DE SUBVENTION

Présents et représentés	: 43
Présents	: 39
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 43
Pour	: 43
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité

le rapport qui précède.

Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

**Le Conseiller Municipal délégué,
Arlette OLLIVIER**

**Compte-rendu de la délibération affiché le : 21/11/2013
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**

Subventions ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE Ligne N° 9220 6574 1324

N° TIERS	STRUCTURES	Subvention obtenue en 2012	Subvention obtenue en 2013	Subvention proposée en 2013
88 432	Math Pour Tous	0	6 000	6 000